



Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Swiss Life Funds (F) Bond ESG 6M (le « Fonds »)

Part I - ISIN : FR0010899179

OPCVM de droit français

Le Fonds est géré par Swiss Life Asset Managers France, une société du Groupe Swiss Life (la « Société de gestion »).

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

L'objectif de gestion est, par une gestion active, d'obtenir un rendement capitalisé, net de frais de gestion, supérieur à celui de l'indicateur de référence (tel que défini ci-dessous) sur des périodes glissantes de 6 mois. L'indicateur de référence est composé à 70% de l'€STR (Euro short-term rate) capitalisé et à 30% du Bloomberg Euro Floating Rate Note Total Return, coupons réinvestis. Cet objectif ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds ne comprend pas l'intégralité des cas de défauts et repose sur des estimations au regard des hypothèses de marché arrêtées à un instant donné. A cela, est associé un objectif extra-financier, qui se traduit par l'intégration de critères ESG de manière significative. Le Fonds promeut des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 (SFDR), mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Politique d'investissement et caractéristiques essentielles du Fonds

Le Fonds est géré activement. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant le Bloomberg Euro Floating Rate Note Total Return à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Classification : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

La gestion active du Fonds repose sur un ensemble de décisions visant à tirer profit d'opportunités d'investissement dans les dimensions suivantes : la sensibilité obligatoire, le positionnement sur la courbe des taux et la qualité de l'émetteur. Le Fonds peut être investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe et variable €ster (ou tout autre indice jugé équivalent), ou toute autre référence du marché monétaire et en TCN à taux fixe ou variable libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif en titres libellés dans des devises autres que l'euro couverts contre le risque de change. Les titres en portefeuille émis par des émetteurs privés ou souverains doivent être de qualité de crédit « investment grade » conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Le Fonds doit être investi au minimum à hauteur de 15% de son actif dans des instruments financiers ayant, au moment de leur acquisition, une maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale supérieure ou égale à vingt-quatre (24) mois. La maturité moyenne pondérée du portefeuille (ou WAM) est comprise entre 0 et 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) du portefeuille est inférieure ou égale à 18 mois. L'objectif du gérant est également de constituer une poche composée de liquidités et, d'OPCVM et d'instruments à échéance journalière J et à échéance J+1 à hauteur de 7,5% minimum de l'actif net du Fonds. Le processus de gestion du Fonds s'appuie sur une gestion ISR de type « best-in-universe », puisque la note moyenne pondérée ESG du portefeuille doit être supérieure à la note moyenne ESG de l'univers d'investissement éligible, retranché des 20% d'émetteurs affichant les niveaux de notation les plus faibles. Pour déterminer la qualité extra-financière des titres en portefeuilles, le fonds s'appuie sur la méthodologie ESG développée par MSCI.

Le Fonds exclut tout investissement en véhicules de titrisation, y compris les émissions de titres de créances négociables de type Asset Backed Commercial Paper à l'exception d'instruments disposant d'une garantie permettant de transférer intégralement le risque de défaillance de ces véhicules ou des émissions de ces véhicules vers des établissements de crédit bénéficiant d'une évaluation de qualité de crédit conformément aux critères détaillés dans le prospectus dans la limite de 15% de l'exposition de l'actif net.

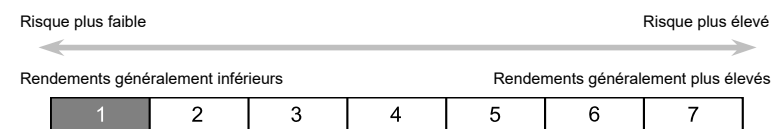
Fourchette de sensibilité: de 0 à 0,50.

- Instruments dérivés : autorisés jusqu'à 100% de l'actif.
- OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger : autorisé dans la limite de 10% de ses actifs dans des OPCVM monétaires français ou européens n'investissant pas plus de 10% de leur actif dans des parts ou actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger.
- Opérations d'emprunts et cessions temporaires de titres : opérations de prises et de mises en pensions livrées jusqu'à 100% de son actif net.
- Titres intégrant des dérivés : autorisés.
- Emprunts d'espèces : autorisés dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds.

Autres informations

- Montant minimum de souscription initiale : 1 part
- Modalités de souscription et rachat : reçues chaque jour à 11h00 (J), exécutés sur la base de la prochaine valeur juridique. La valeur liquidative est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés.
- Affectation des sommes distribuables : capitalisation.
- Cette catégorie de part est réservée aux investisseurs institutionnels.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Définition de l'indicateur de risque et de rendement

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Motif pour lequel le Fonds est classé dans cette catégorie de risque

La catégorie de risque du Fonds s'explique par la qualité de crédit des titres composant le portefeuille (notation) et de la durée de vie maximale des titres détenus (maturité résiduelle de 36 mois maximum). Le portefeuille pourra néanmoins être exposé aux risques de taux et de crédit jusqu'à 100% de l'actif net. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué, l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital.

Risques importants pour ce Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de contrepartie : ce risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis à vis du Fonds.

Risque de liquidité : le risque qu'un ou plusieurs des investissements deviennent difficiles à évaluer ou à vendre au moment et au cours souhaités.

Risques liés à l'impact des techniques telles que produits dérivés : le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du Fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent.

Risque de crédit : les émetteurs de titres de créance peuvent ne pas être en mesure d'effectuer les paiements aux investisseurs, ou la peur liée à ce risque pourrait engendrer la chute de la valeur de leurs titres de créance. D'autres risques d'investissement sont décrits à la section « Risques » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement : | |
|--|-------|
| Frais d'entrée | 2,00% |
| Frais de sortie | Néant |
| Les pourcentages indiqués des frais d'entrée et frais de sortie sont les maximum pouvant être prélevés sur votre capital avant qu'il ne soit investi et/ou que le produit de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année : | |
| Frais courants | 0,18% |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances : | |
| Commission de performance | Néant |

Les frais affichés sont les frais maximum applicables. Des frais inférieurs peuvent vous être appliqués dans certaines conditions. Votre conseiller peut vous fournir de plus amples informations à cet égard.

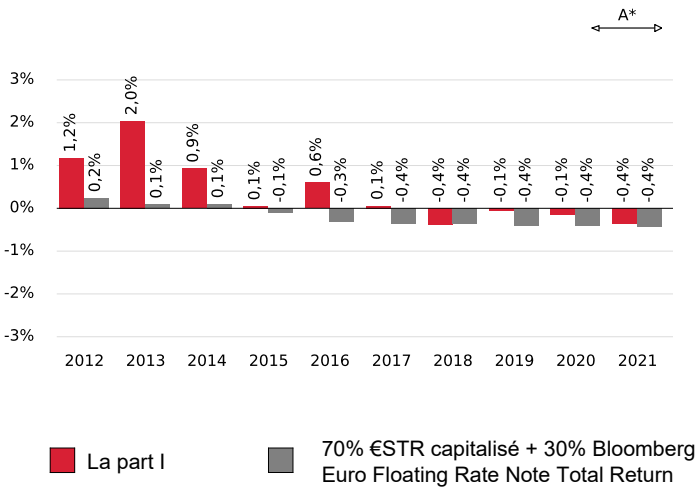
Le montant des frais courants est basé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas ce qui suit :

- les éventuelles commissions de performance; et
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet à l'adresse <http://funds.swisslife-am.com/fr>.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais imputables au Fonds.
- Le Fonds a été créé le 11 mai 2010.
- La part a été créée le 11 mai 2010.
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

A* : A compter du 30 octobre 2020, l'indicateur de référence du fonds a été modifié. A cette date, l'indicateur de référence « EONIA » est remplacé par l'indicateur « 70% de l'€STR capitalisé et à 30% du Bloomberg Euro Floating Rate Note Total Return, coupons réinvestis. ». Ainsi, les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : SWISSLIFE BANQUE PRIVEE.
- **Documents** : de plus amples informations sur le Fonds (prospectus, rapports annuels et semestriels, informations sur une autre catégorie de part) sont adressées dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Swiss Life Asset Managers France, 153 rue Saint Honoré – 75001 Paris. La valeur liquidative du Fonds est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Pour plus d'informations sur les modalités d'établissement de la valeur liquidative, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.
- **Fiscalité** : votre régime fiscal, qui peut dépendre de votre citoyenneté, de votre pays de résidence ou de votre nationalité, peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, veuillez contacter votre conseiller financier avant d'investir. Il est rappelé que la législation fiscale du pays de domicile du Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller habituel. Le présent Fonds n'est pas ouvert aux « US Person » (la définition des « US Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion <http://funds.swisslife-am.com/fr>).
- **Responsabilité** : la responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou non cohérente avec les parties correspondantes du prospectus.
- **Politique de rémunération** : les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse <http://funds.swisslife-am.com/fr> et comprennent notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages ; et des personnes chargées de l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages au personnel. Un exemplaire papier concernant la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande écrite auprès de la Société de gestion.

Le présent Fonds et la Société de gestion sont agréés en France et réglementés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30.06.2022.